

GUIDE D'UTILISATION

DE L'OUTIL DE DECLARATION DES REMISES SUR LES MEDICAMENTS GENERIQUES

<http://social-sante.gouv.fr/ministere/acteurs/instances-rattachees/article/travaux-en-cours-316926>

www.ceps-remises-generiques.fr

SOMMAIRE

Contexte	3
Déclaration	4
Schéma de recueil : fonctionnement général	4
Procédure de téléchargement du formulaire de déclaration des remises	5
Procédure de soumission du formulaire de déclaration des remises	6
Schémas récapitulatifs concernant les connexions	8
Soumission du formulaire	9
Aide	11

Contexte

L'article 49 de la LFSS pour 2014 met en place un dispositif de déclaration des remises consenties aux pharmaciens sur les médicaments génériques.

L'article vise ensuite à instaurer le dispositif de déclaration qui vise à rendre transparentes les remises accordées par les fournisseurs aux officines. La déclaration devra se faire auprès du CEPS qui pourra prononcer une pénalité d'un montant maximum de 5% du chiffre d'affaires hors taxes réalisé sur les ventes concernées en cas de non-déclaration ou d'inexactitude de cette déclaration.

L'arrêté fixant les plafonds de remises, ristournes et autres avantages commerciaux et financiers assimilés a été publié au Journal Officiel le 28 août 2014. Le plafond est fixé à 40% du PFHT par année civile et par ligne de produit pour chaque officine.

Un outil de déclaration des remises des génériques a été mis en place en 2015 par le GERS à la demande du CEPS. Le GERS intervient comme tiers de confiance.

Les entreprises concernées sont les laboratoires et les grossistes répartiteurs.

A partir de ce site entièrement sécurisé, les entreprises concernées communiqueront par code CIP la quantité totale d'unités vendues, le chiffre d'affaire brut hors taxe arrondi en euro ainsi que le montant des remises accordées arrondi en euro.

Le périmètre des remises à déclarer est stipulé dans l'article 49 de la loi de financement de la Sécurité Sociale 2014 : remises, ristournes et avantages commerciaux et financiers assimilés de toute nature, y compris les rémunérations de services prévues à l'article L. 441-7 du code de commerce, consentis, conformément à l'article L. 138-9 du présent code, au titre des ventes de ces spécialités pharmaceutiques remboursables aux officines de pharmacie.

Le déclarant doit également transmettre les unités et les chiffres d'affaires des présentations pour lesquelles aucune remise n'a été accordée.

La déclaration se fera au niveau national (DOM y compris). Les principautés et les TOM sont exclus de cette déclaration.

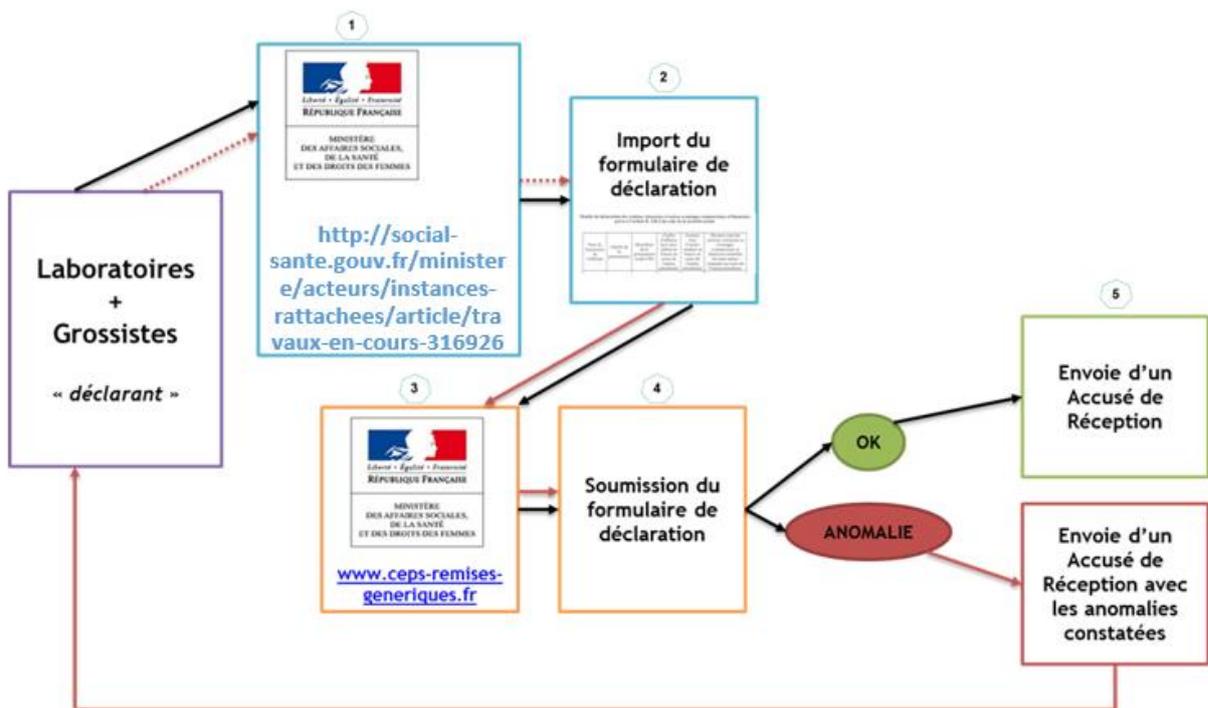
Le déclarant aura la possibilité jusqu'à la fermeture du site de revenir sur le site et corriger si nécessaire sa déclaration.

Déclaration

Chaque entreprise déclarante doit désigner deux personnes en charge de la déclaration (1 titulaire + 1 suppléant).

Pour effectuer la déclaration, la personne habilitée devra se connecter sur le site <http://social-sante.gouv.fr/ministere/acteurs/instances-rattachees/article/travaux-en-cours-316926> rubrique « les travaux en cours » pour télécharger le formulaire de déclaration puis sur le site www.ceps-declarations-remises.fr pour soumettre son formulaire.

Schéma de recueil : fonctionnement général



Procédure de téléchargement du formulaire de déclaration des remises

Dans un premier temps, vous devez vous connecter au site :

<http://social-sante.gouv.fr/ministere/acteurs/instances-rattachees/article/travaux-en-cours-316926>



Ministère des Affaires sociales, de la Santé et des Droits des femmes
sante.gouv.fr

LE MINISTÈRE | LES CAMPAGNES | LES DOSSIERS | LA PRESSE

Comité Economique des Produits de Santé (CEPS) > Comité Economique des Produits de Santé (CEPS) > Rubrique spéciale relative à la déclaration des remises sur les (...)

Rubrique spéciale relative à la déclaration des remises sur les génériques
5 mars 2015

- Formulaire de déclaration des remises sur les génériques_2014 (Excel - 401.1 ko)

Téléchargez le formulaire de déclaration qui est fichier de type Excel.

Complétez le formulaire et enregistrez-le en local.

Nom du fournisseur de l'officine	Nom de l'exploitant de la spécialité	Libellé de la présentation	Identifiant de la présentation	DCI	Chiffre d'affaires brut hors taxe réalisé en France au	Nombre total d'unités vendues en France au cours de l'année	Montant total des remises, ristournes et avantages commerciaux et financiers
ABBOTT PRODUCTS	BETAHISTINE BIP 24MG CPR BT60		3400941898563	BETAHISTINE (DICHLORHYDRATE DE)			
ABBOTT PRODUCTS	BETAHISTINE BIP 8MG CPR BT90		3400934889479	BETAHISTINE (DICHLORHYDRATE DE)			
ABBOTT PRODUCTS	FENOFIBRATE FDR 145MG CPR BT30		3400936964334	FENOFIBRATE			
ABBOTT PRODUCTS	FENOFIBRATE FDR 145MG CPR BT90		3400936964563	FENOFIBRATE			
ABBOTT PRODUCTS	FENOFIBRATE FDR 67MG GELU 90		3400937148818	FENOFIBRATE			
ABBOTT PRODUCTS	FENOFIBRATE FDR 200MG GELU 90		3400937148986	FENOFIBRATE			
ABBOTT PRODUCTS	FENOFIBRATE FDR 67MG GELU 60		3400936437500	FENOFIBRATE			
ABBOTT PRODUCTS	FENOFIBRATE FDR 160MG CPR BT90		3400937178105	FENOFIBRATE			
ABBOTT PRODUCTS	FENOFIBRATE FDR 200MG GELU 30		3400936437678	FENOFIBRATE			
ABBOTT PRODUCTS	FENOFIBRATE FDR 160MG CPR BT30		3400935537454	FENOFIBRATE			
ABBOTT PRODUCTS	LACTECON BUV FL200ML		3400937373791	LACTULOSE			
ABBOTT PRODUCTS	LACTULOSE BIP 10G/15ML SACH20		3400932637058	LACTULOSE			
ABBOTT PRODUCTS	DRIPTANE 5MG CPR BT60		3400933695620	OXYBUTYRINE (CHLORHYDRATE D')			
ABBOTT PRODUCTS	OMEPRAZOLE ABT 10MG GELU BT14		3400949753949	OMEPRAZOLE			
ABBOTT PRODUCTS	OMEPRAZOLE ABT 20MG GELU BT28		3400949755370	OMEPRAZOLE			
ABBOTT PRODUCTS	OMEPRAZOLE ABT 10MG GELU BT28		3400949754021	OMEPRAZOLE			
ABBOTT PRODUCTS	OMEPRAZOLE ABT 20MG GELU BT14		3400949755202	OMEPRAZOLE			
ABBOTT PRODUCTS	OMEPRAZOLE ABT 20MG GELU BT7		3400949755141	OMEPRAZOLE			

Concernant le Nom du fournisseur de l'officine il faut inscrire le nom du Grossiste Répartiteur ou le nom du Laboratoire.

Le chiffre d'affaire doit être déclaré brut, hors taxe, en euro et arrondi à l'unité.

Les unités sont à déclarer en nombre de boîtes.

Le montant total des remises doit être déclaré en euro et arrondi à l'unité.

La déclaration se fait sous la responsabilité du seul déclarant.

Le GERS n'a pas accès aux données transmises et décline toute responsabilité vis-à-vis d'éventuelles données erronées.

Procédure de soumission du formulaire de déclaration des remises

Pour soumettre votre formulaire, vous avez dû recevoir par mail votre identifiant, votre mot de passe ainsi que le lien vers le site dédié à la déclaration des remises www.ceps-remises-generiques.fr. Vous devez cliquer sur le lien pour accéder à la page suivante.



The screenshot shows the website interface for 'Déclaration des remises sur les génériques'. The header includes the French Republic logo and the text 'Comité Economique des Produits de Santé'. The main navigation bar has 'Déclaration' and 'Aide' buttons. The main content area is titled 'Déclaration des remises sur les génériques' and contains a 'Contexte' section with text about the LFSS 2014 article 49, a 'Périmètre des remises à déclarer' section, and a 'Niveau géographique' section. A 'Documents de référence' sidebar lists 'Article 49', 'Arrêté du 28 août 2014', 'Décret du ...', and 'Charte CEPS-GERS'. A green button at the bottom reads 'Accéder à la déclaration'.

Cliquez sur « Accéder à la déclaration ».

Saisissez votre identifiant et votre mot de passe



Connexion

Saisissez les identifiants qui vous ont été transmis par e-mail.

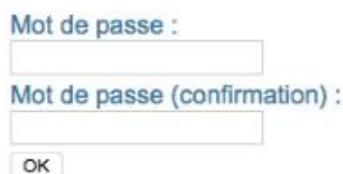
Identifiant : Mot de passe :

OK

Vous devez impérativement changer votre mot de passe, vous recevrez alors un mail de confirmation permettant le changement du mot de passe ainsi qu'un lien vers le site de déclaration.

Changement de mot de passe

Il s'agit de votre première connexion au site. Vous devez personnaliser votre mot de passe.



Mot de passe :

Mot de passe (confirmation) :

OK

Cliquez sur ce lien et vous aurez accès au site pour la soumission de votre formulaire

Pour les connexions suivantes :

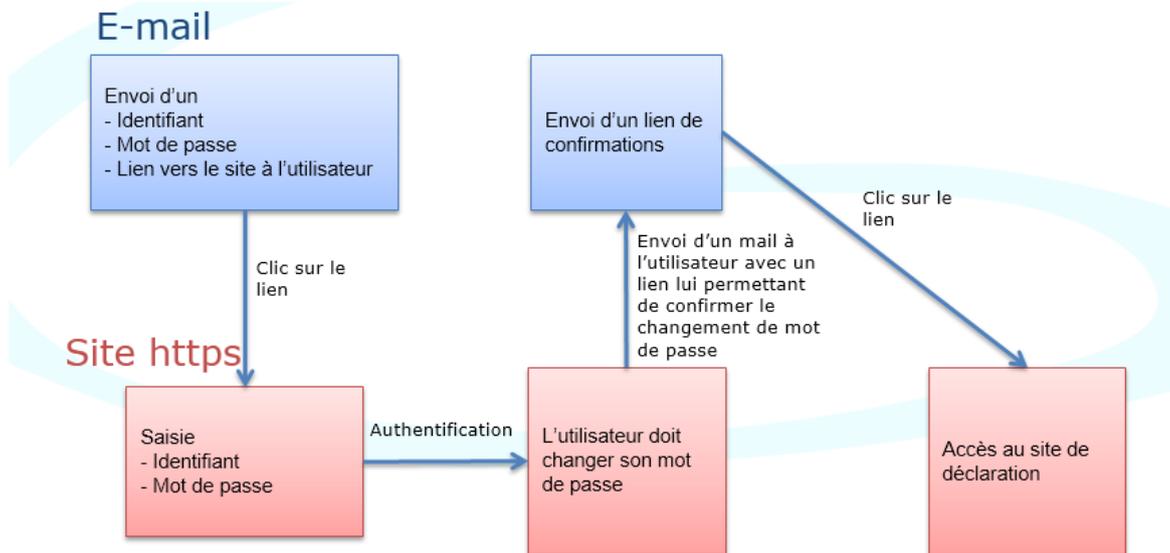
Saisir votre identifiant et votre mot de passe personnalisé.

Un message apparaîtra sur le site vous informant que vous devez valider votre connexion en cliquant dans l'email que vous recevrez en parallèle.

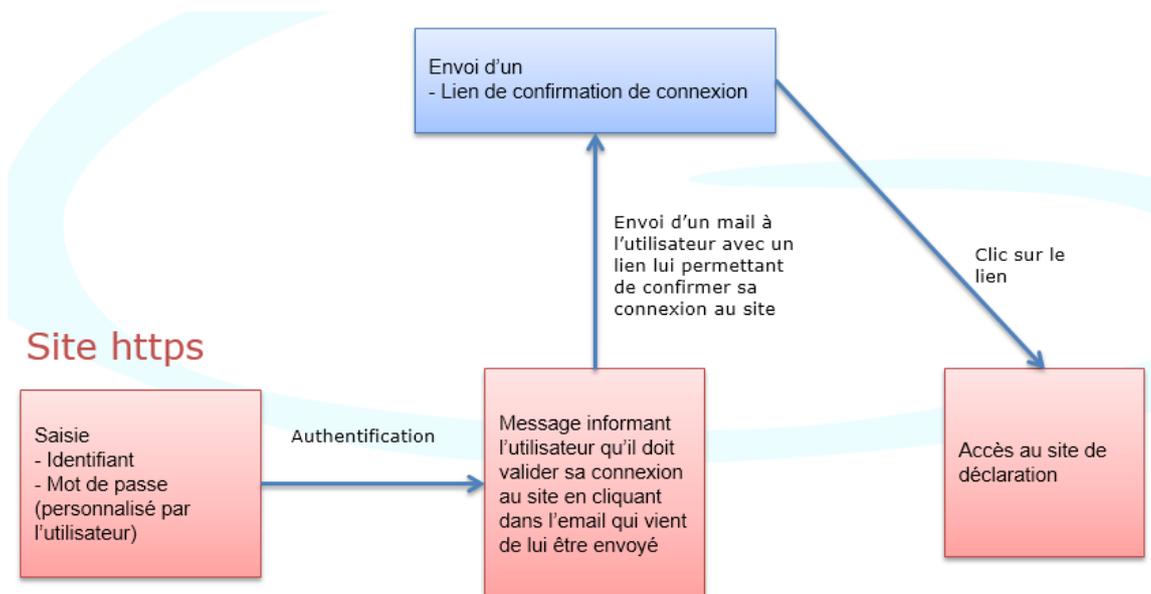
Vous cliquez sur ce lien et avez accès au site pour la soumission de votre formulaire

Schémas récapitulatifs concernant les connexions

1^{ère} connexion :



Connexions suivantes :

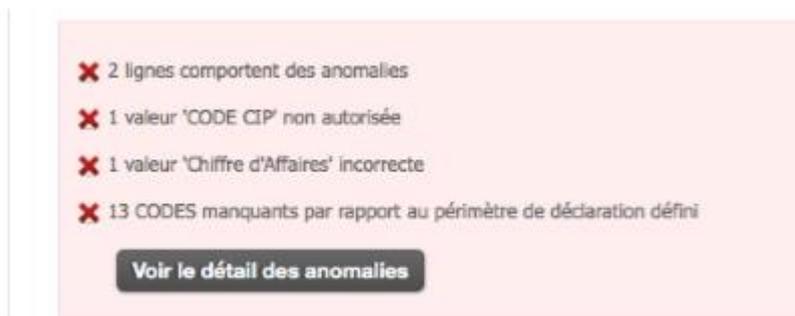


Soumission du formulaire

Pour soumettre votre formulaire, cliquez sur « **Choisir le fichier** » que vous aurez enregistré localement, puis cliquez sur « **Continuer** »



Si votre formulaire contient des anomalies, une synthèse des anomalies constatées s’affiche à l’écran.



Vous pouvez voir le détail de ces anomalies en cliquant sur « **Voir le détail des anomalies** ».

[Analyse des anomalies](#)
[Lignes comportant des anomalies](#)
[Fichier complet](#)

Légende : Anomalie (valeur non autorisée) Information manquante

Line	Fournisseur	Exploitant	Présentation*	Code CIP*	DCI*	CAHT*	UN*	Remises*	CAHT (période 2)*	UN (période 2)*	Remises (période 2)*	Commentaire
1	-	ABBOTT PRODUCTS	BETAHISTINE BIP 24MG CPR BT60	3400941898569	BETAHISTINE (DICHLORHYDRATE DE)	12	50	20	120	50	20	Code CIP non autorisé
3	-	ABBOTT PRODUCTS	FENOFIBRATE FOR 145MG CPR BT30	3400936964334	FENOFIBRATE	12.56668	50	20	120	50	20	Valeur entière attendue
6	-	ABBOTT PRODUCTS	FENOFIBRATE FOR 200MG GELU 90	3400937148986	FENOFIBRATE	abc	50	20	120	50	20	Valeur numérique attendue
8463	-	ACCORD HEAL.FRA	RILUZOLE PMCS 50MG CPR BT56	3400921839210	RILUZOLE	-	-	-	-	-	-	Code manquantValeur numérique attendue
8464	-	ACCORD HEAL.FRA	VALSARTAN/HYD.AHCL 80/12,5 C90	3400926718916	VALSARTAN + HYDROCHLOROTHIAZIDE	-	-	-	-	-	-	Code manquantValeur numérique attendue
8465	-	ACCORD HEAL.FRA	VALSARTAN/HYD.AHCL 160/25MG 30	3400926719166	VALSARTAN + HYDROCHLOROTHIAZIDE	-	-	-	-	-	-	Code manquantValeur numérique attendue
8466	-	ACCORD HEAL.FRA	VALSARTAN/HYD.AHCL 160/12,5 30	3400926719395	VALSARTAN + HYDROCHLOROTHIAZIDE	-	-	-	-	-	-	Code manquantValeur numérique attendue
8467	-	ACCORD HEAL.FRA	OLANZAPINE ACC 7,5MG CPR BT28	3400926827427	OLANZAPINE	-	-	-	-	-	-	Code manquantValeur numérique attendue
8468	-	ACCORD HEAL.FRA	IRBESARTAN ACC 75MG CPR BT30	3400927383946	IRBESARTAN	-	-	-	-	-	-	Code manquantValeur numérique attendue
8468	-	ACCORD HEAL.FRA	IRBESARTAN ACC 75MG CPR BT90	3400927384028	IRBESARTAN	-	-	-	-	-	-	Code manquantValeur numérique attendue
8470	-	ACCORD HEAL.FRA	IRBESARTAN ACC 150MG CPR BT30	3400927384196	IRBESARTAN	-	-	-	-	-	-	Code manquantValeur numérique attendue
8471	-	ACCORD HEAL.FRA	IRBESARTAN ACC 150MG CPR BT90	3400927384257	IRBESARTAN	-	-	-	-	-	-	Code manquantValeur numérique attendue
8472	-	ACCORD HEAL.FRA	IRBESARTAN ACC 300MG CPR BT30	3400927384318	IRBESARTAN	-	-	-	-	-	-	Code manquantValeur numérique attendue
8472	-	ACCORD HEAL.FRA	IRBESARTAN ACC 300MG CPR BT90	3400927384486	IRBESARTAN	-	-	-	-	-	-	Code manquantValeur numérique attendue
8474	-	ABBOTT PRODUCTS	BETAHISTINE BIP 24MG CPR BT60	3400941898563	BETAHISTINE (DICHLORHYDRATE DE)	-	-	-	-	-	-	Code manquantValeur numérique attendue

Vous pouvez exporter le détail des anomalies.

Pour rappel le GERS n'ayant pas accès aux chiffres déclarés, le contrôle des anomalies s'effectue sur :

- Des codes non autorisés
- La saisie de texte là où des chiffres sont attendus
- Des codes CIP manquant par rapport au périmètre défini avec le CEPS
- Des chiffres à virgule

Une fois le formulaire corrigé (en local), il vous suffit de soumettre un nouveau fichier

Soumettre un nouveau fichier

Si votre formulaire ne comporte aucune anomalie, le message suivant s'affiche :

✓ Aucune anomalie détectée dans le fichier

Continuer la déclaration

Cliquez sur « **Continuer la déclaration** », la page suivante apparaît :

Contrôle des données.

Vos données ont bien été chargées.

! Merci de vérifier les informations ci-dessous avant de valider votre déclaration.

Je confirme l'exactitude des données transmises.

Valider la déclaration

Synthèse des données transmises

Indicateur	Valeur
Nombre de lignes transmises	8 200
Nombre de lignes avec un Chiffre d'Affaires différent de 0	7 200
Total Chiffre d'Affaires Brut HT déclaré (€)	2 200 000
Total Unités déclarées	440 000
Total Remises déclarées (€)	30 000
Taux de remise moyen	1,36 %

Vous devez cliquer sur « **Je confirme l'exactitude des données transmises** » puis sur « **Valider la déclaration** »

Contrôle des données.

Vos données ont bien été chargées.

! Merci de vérifier les informations ci-dessous avant de valider votre déclaration.

Je confirme l'exactitude des données transmises.

Valider la déclaration

Vous recevrez un Accusé de Réception validant votre déclaration

Accusé de réception.

Votre déclaration a bien été enregistrée.

Un accusé de réception vient de vous être envoyé à l'adresse utilisateur@labo.com.

Déconnexion

Aide

Pour toute question une rubrique « **Aide** » est à votre disposition. Nous nous engageons à vous répondre dans les plus brefs délais.



Déclaration

Aide

Aide

Contactez le gestionnaire du site

Nom / Prénom:

Entreprise:

e-Mail:

Téléphone:

Descriptif du problème rencontré:

Valider